

BUREAU

Réunion du lundi 29 août 2011

Siège du Comité 54 à Nancy

Participants :	M. Thierry BILICHTIN, <i>Président.</i> Mme HINDAHL Martine. Mrs BONNET Jacques – HEQUET Pascal – KIEFFER Gérard – LINDINI Daniel – LOISON Thomas – PELLETIER Jean-Marc.
<u>Invités :</u>	Mlle WOLFF Alexandra.
<u>Excusés :</u>	Mme BLANC Solange. Mrs GARAUDEL Jacques –TOSCANO François.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président ouvre la séance à 18h30.

Divers

Ouverture de la saison par ce bureau pour préparer le Comité Directeur du vendredi 9 septembre 2011.

Infos générales

Par Thierry BILICHTIN

Le Président rappelle le décès de l'ancien Président Georges THIERRY, qui avait souhaité que ses obsèques se fassent dans la plus stricte intimité. Peut-on lui rendre un hommage, telle qu'une coupe, bien sûr après demande à la famille ?

Les membres du bureau posent la question si la FFBB a été prévenue de ce décès, Georges THIERRY étant une « figure » du basket français.

Le Président donne les dates des Bureaux et Comités Directeur pour la saison à venir :

Bureau à 18h30 les
29/08 - 10/10 - 14/11 - 16/01 - 13/02 - 12/03 – 06/04

Comité Directeur à 18h les:
09/09 - 16/12 - 18/05

L'AG se ferait le samedi 2 juin à l'UGC de Ludres, à confirmer.

Quelques remarques sur le fonctionnement administratif du CD54. Il est demandé de notifier le plus clairement possible les fonctions et activités de chacun, de manière à apprécier précisément la charge de travail des salariées du Comité et des élus.

Il est demandé aux Présidents de Commissions d'envoyer leur Compte-rendu avant la réunion de bureau ou de Comité Directeur, de manière à gagner du temps le jour de la réunion et de permettre une meilleure rédaction du Compte-rendu par le Secrétaire Général.

Le Président demande à ce que tous les Présidents ou représentants de clubs puissent assister à des assises qui doivent être organisées par des membres du CD54. Chaque Commission est appelée à préciser quelques idées qui devront être soumises aux clubs. Cette idée sera expliquée aux membres du Comité Directeur de manière à ce que certains se proposent pour l'organisation de ces assises.

Commission sportive

Par Jacques GARAUDEL et Gérard KIEFFER

ELABORATION DES CHAMPIONNATS

Bilan des pré-engagements avec limites données aux clubs au lundi 5 septembre à 18h00.

Problèmes avec les poules de cadets, où nous avons le choix entre 2 poules de 12 ou 3 poules de 8. Le premier choix donnant lieu à plus de déplacements pour les clubs sans avoir de dates dégagées pour des rattrapages. Le bureau décide de conserver la solution de 3 x 8.

Pour les minimales, choix de 3 poules de 10, en laissant la possibilité d'engager une équipe supplémentaire dans chaque poule.

En cadettes, pour l'instant 13 équipes possibles, mais une poule de 12 serait préférable. Il serait proposé à certaines équipes du nord de jouer en Moselle, afin de pouvoir créer une seule poule avec moins d'équipes. Le Président demandera au Président de la Moselle quelles sont les équipes engagées en championnat de Moselle pour étudier les déplacements..

Chez les sénières, 12 équipes serait le nombre maximal pour un championnat complet, avec des matchs tous les weekends, mais il y a 14 équipes probables. Il faut donc attendre les réponses de certains clubs.

Suite à ces pré-engagements, la Commission Sportive a donc fait une proposition de compositions de poules, et de calendriers

Les propositions de la Commission Sportive sont entérinées par le bureau, sachant qu'il faut attendre la date limite des inscriptions pour tout confirmer.

CAISSE DE PEREQUATION DES ARBITRES

Suite à la demande de plusieurs clubs hors débats lors de l'AG, le Comité envisage de mettre en place dès cette saison une caisse de péréquation des frais d'arbitrage.

Le principe en est simple : mutualisation des déplacements des arbitres au prorata du nombre d'arbitres ayant officié lors des rencontres des équipes du club (de benjamins à seniors).

Avantages pour le Club : plus de chèques en blanc à remettre aux entraîneurs ; plus d'inégalités de désignations.

Par contre, beaucoup plus de travail pour la CDAMC et la CS du Comité.

Les arbitres devront être réglés pour une date fixe chaque mois.

Pour pouvoir fonctionner, les clubs devront cotiser à cette caisse (la base est de 30€ par rencontre) répartie en quatre versements égaux : le 15 octobre, le 15 novembre, le 15 janvier et le 15 mars.

A la fin de la saison, il sera calculé un coût moyen d'arbitre et la répartition des frais aux clubs sera proportionnelle aux nombres d'arbitres ayant officié lors des rencontres des équipes pour chaque club. Le trop perçu ou le moins perçu sera rendu ou réclamé au club.

La caisse de péréquation a une gestion comptable indépendante de celle du Comité, et un compte séparé sera créé pour celle-ci. Il faudra bien le préciser aux clubs pour les règlements car l'argent versé n'ira pas sur le compte du Comité.

A cet effet, une Commission de Contrôle la pilotera tout au long de la saison.

Proposition sera faite au Comité Directeur afin de demander des personnes pouvant gérer cette caisse de péréquation.

CDAMC

Par Jean-Marc PELLETIER

- 65 feuilles de recensement sont revenues de la part des arbitres à cette date.
- Open féminin organisé le même jour que la journée de recyclage des arbitres le 18 septembre à Joeuf. Les convocations des arbitres devront être envoyées le plus vite possible.
- 3 arbitres extérieurs arrivent dans le département, et de nombreux candidats de l'année dernière reprennent leur activité pour la saison à venir.
- JNA le 1^{er} octobre aux aiguillettes, en couplage du rassemblement.
- Cette année, les formations d'arbitres vont être couplées avec les formations de la Commission technique.
- Pour les plateaux, un seul arbitre confirmé sera désigné pour les benjamins. Il sera utile de déterminer un barème spécial en fonction du nombre de rencontres, sachant que ces matchs sont raccourcis (30 € pour le plateau). Il faudra désigner des arbitres du secteur proche de manière à limiter les frais de déplacements. On désignera un arbitre jeune avec cet arbitre confirmé de manière à les faire travailler pour le début de saison.

- Il est demandé à la Commission Sportive s'il est possible d'avoir les horaires des matchs sur un mois, de manière à ce que les arbitres puissent donner leurs disponibilités plus facilement et dans les délais. Ceci dans un souci de faciliter et améliorer les désignations.

Commission Technique

Par Daniel LINDINI et Alexandra WOLFF

Un tableau est mis en ligne sur le site depuis quelques semaines, avec toutes les programmations des formations prévues par la Commission Technique, ainsi que les différentes organisations.

Remarque du Président : un projet de tournoi préolympique existe au mois de juillet 2012, et il faudra y penser au cours de cette saison car il y aura sûrement appel à bénévolat.

Proposition de promouvoir le basket féminin en cours de saison avec l'aide des joueurs professionnels du SLUC.

Projet du mini basket couplé au développement durable à présenter aux membres du Comité Directeur de manière à avoir des aides de leur part.

Préparation au TIC : stages prévus les 17-18 septembre, puis au moins 2 matchs de préparation en dehors des stages (15 octobre et 11 novembre). Ensuite stages habituels à la Toussaint et à Noël pour 12 participants, alignés à 10 pour le TIC qui va se dérouler à Nancy.

Plateaux : la Commission Technique va tenter de détecter les meilleures équipes de manière à concevoir des plateaux composés d'équipes de niveaux similaires.

Commission Salles et Terrains

Par Thomas LOISON

R.A.S.

Aucun retour de la part de la FFBB.

Commission Règlements / Qualification / Discipline

Par Jacques BONNET

Mise à jour des règlements effectuée

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Tour de Table

Par Thierry BILICHTIN

Aucune remarque supplémentaire des membres du bureau.

CLÔTURE PAR LE PRÉSIDENT

Le Président clôture la séance à 21h10.

Pascal HEQUET
Secrétaire Général

Thierry BILICHTIN
Président